



Réunion du 13 juin concernant l'égalité réelle dans les Outre-mer : la CGT Fonction publique entend remettre sur la table la question de l'attractivité de Mayotte et dénoncer le rapport Lurel !

Lundi 13 juin se tiendra à Paris (DGAFP) une réunion portant sur la préparation de la loi sur l'égalité réelle et les dispositions pouvant concerner la fonction publique.

La CGT Fonction publique sera présente à cette réunion et entend bien revenir sur la question de l'attractivité de Mayotte, si peu abordée lors de la réunion du 3 juin. Pour la CGT, l'égalité réelle passe également par le développement d'un service public de qualité, au bénéfice de tous et en particulier les plus démunis. A ce titre, l'actuel déficit d'attractivité dont souffre Mayotte rend la situation critique dans la plupart des services et la CGT demande un plan d'urgence de revalorisation des carrières des agents en poste à Mayotte.

Par ailleurs, la CGT abordera également le scandaleux rapport Lurel et énoncera sa ferme opposition à toute politique de régression sociale. En effet, la recommandation 11 de ce rapport est formulée ainsi : ***Dans le but de réduire les inégalités internes, engager, après au moins deux plans quinquennaux de convergence, une réflexion sur une réforme du dispositif des sur-rémunérations en réaffectant les économies dégagées au financement des plans de convergence.***

En clair, il s'agit à terme de (sous prétexte de réduire les inégalités) diminuer voire de supprimer l'indexation des salaires dans la fonction publique. A peine installée à Mayotte, cette mesure d'égalité serait donc déjà menacée ! Plus grave, les fonctionnaires qui assurent des missions de service public dans l'intérêt de l'ensemble de la population, et en particulier des plus démunis, sont clairement ciblés comme responsables des inégalités. Cette méthode politique, de plus en plus fréquente au demeurant, qui consiste à opposer les catégories de travailleurs en insinuant que les difficultés des uns seraient la conséquence de la situation des autres, qualifiés de « privilégiés », est non seulement indigne d'un gouvernement mais aussi irresponsable dans le contexte social des Outre-mer.

De même, la recommandation 12 propose ***la suppression progressive de la réfaction de l'impôt sur le revenu.*** Cette proposition n'est pas acceptable pour la CGT qui continue de revendiquer des mesures spécifiques concernant les dispositifs d'attractivité.

Enfin, la recommandation 22 envisage purement et simplement la ***régionalisation du SMIC*** ainsi que la mise en place du contrat unique !

Dans le contexte actuel de mouvement social pour le retrait de la Loi Travail, ces deux points en disent long sur la politique que souhaite continuer de mener le gouvernement : un SMIC à géométrie variable et la disparition du CDI !

La CGT éduc'action s'oppose à toute politique de régression sociale et revendique au contraire une politique ambitieuse de développement des services publics, seuls garants de l'égalité réelle dans les DOM !